Conseil de Quartier « le village »

Compte rendu N°5
Réunion du 12 Mai 2015

Etaient présents :

Stéphane LAMBERT, élu du Conseil Municipal.

Laurent REVENIER, président
Delphine BEAUFILS, vice présidente,
Véronique DAVOULT, secrétaire,
Guy HUGUET, membre élu,
Magali KEFI, membre élu,
Nathalie PRIVE, membre élu,
Jean GREVIN, représentant du secteur associatif,
Eric GAUTIER, représentant du secteur économique.

Absents, excusés : Matthieu BRICOU et Micheline DELY.

Ordre du jour :

1°) Fête des voisins le 29 mai

2°) Rédaction de la lettre d'information du conseil de quartier

3°) Point sur le dossier de réaménagement de la rue Aristide Briand

4°) Suivi des questions adressées à la mairie

5°) Questions diverses.

Eric Gautier suggère de réfléchir à une charte pour le Conseil de Quartier (à partir du règlement intérieur), afin de définir les missions de ce dernier pour mieux se concentrer sur des sujets porteurs, qui relèvent de sa compétence et éviter ainsi de s'éparpiller. Si la mission a été clairement définie par la mairie pour tous les conseils de quartier, afin d'en faire un relais ascendant et descendant, elle est limitée par l'absence de communication avec les habitants auxquels le Conseil de Quartier ne peut directement répondre. C'est un des problèmes récurrents auxquels est confronté le Conseil.

Laurent Renevier explique que le deuxième point de l'ordre du jour est la rédaction de la lettre d'information du conseil de quartier, moyen de communication mis à sa disposition par la mairie.

1°) Fête des voisins 29 mai 2015 :

Delphine Beaufils a préparé un prospectus qui sera diffusé dans les boîtes aux lettres des habitants du quartier la semaine précédente. Elle a signalé que la trame de ces feuillets d'information proposée par la mairie est très contraignante et inutilisable en l'état, car complètement verrouillée. Le service communication de la mairie recevra donc les maquettes des documents et se chargera de les mettre en forme selon le format idoine.
Une fois la distribution faite, les habitants du quartier peuvent s'inscrire au repas des voisins via le site internet des conseils de quartier.
L'horaire a été fixé à 19 heures, pour s'adapter au rythme des personnes âgées.
Il faudra de l'aide pour préparer la salle du restaurant, surtout si la météo n'est pas favorable à un repas en extérieur. Un atelier toasts sera organisé dans la résidence en fin d'après midi pour préparer l'apéritif.
Un musicien, pris en charge sur le compte animation de la résidence, est prévu pour animer la soirée et faire danser ceux qui le souhaiteront. Les résidents apprécient toujours les animations musicales pendant les repas.
Un fléchage sera fait dès la veille pour indiquer où se trouve la place Dautier.

2°) La lettre d'information du conseil de quartier :

Ce document, à rédiger sur un format type, sera imprimé et distribué dans le quartier par le prestataire choisi par la mairie mi-juin.
Il est envisagé d'y faire figurer différents articles en définissant des rubriques (animation et festivités, sécurité, travaux, cadre de vie). Les articles seront rédigés avant le 29 mai et illustrés par des photos.

- 1 éditorial par Laurent Renevier.

- Introduction : rappel de l'existence du Conseil de Quartier du Village, avec la photo et les noms de ses membres, rappel de ses missions qui sont d'œuvrer dans l'intérêt commun, rappel que les comptes-rendus des réunions sont en ligne sur le site de la ville (Eric Gautier et Guy Huguet).

- Information des Villageois sur les thèmes et dossiers abordés en conseil de quartier :
  - Les propositions d'aménagement du circuit routier rue Brindejonc des Moulinais, rue Aristide Briand, rue du Capitaine Tarron, rue de Villacoublay pour ralentir et sécuriser la circulation (Laurent Renevier).
  - Les 30 ans de la résidence Madeleine Wagner et des structures Dautier : médiathèque, restaurant municipal, crèche (Véronique Davoult).
  - Point sur les travaux des constructions rue de Villacoublay : les Tilleuls, la crèche et déménageur Jarousse (Magali Kéfi).
  - 1 article reportage sur la fête des voisins (Véronique Davoult).

La mise en page sera effectuée par Delphine Beaufils, qui va rappeler le service communication pour avoir des informations sur la trame, le nombre de pages etc...

3°) Point sur le dossier de réaménagement de la rue Aristide Briand

Laurent Renevier souhaite faire un point sur le projet avec M. Hucheloup et M. Testu pour étudier concrètement et sur le terrain, les propositions faites. Il y a déjà eu des modifications : réglage du radar pédagogique de la rue Aristide Briand, retrait des panneaux orientant vers INOVEL PARC via le quartier du village.

4°) Suivi des questions adressées à la mairie

Le tableau de suivi des questions posées par les villageois sera dorénavant annexé aux comptes-rendus des réunions. Il est proposé de créer une alerte sur l'application « Vélizy tout en 1 » dès qu'un compte-rendu de réunion est mis en ligne.

- Les guirlandes électriques de l'église Saint Denis sont mal fixées. Stéphane Lambert en a parlé aux services techniques qui vont s'en occuper.

- Le stationnement anarchique rue Paul Fort, au niveau du centre de Loisirs et du poney Club. Stéphane Lambert n'a pas eu de réponse particulière par rapport à cette demande. Il propose que le Conseil se saisisse de ce sujet et en fasse un dossier à part entière. La seule solution serait que les véhicules soient dans l'impossibilité de se garer. Il faudrait aussi réserver aux cars scolaires une place pour éviter qu'ils ne stationnent sur la rue. Il faut soulever le problème de sécurité dans la rue.

- Le panneau indicateur des commerçants de la rue Albert Thomas : une nouvelle signalétique a été proposée tout récemment aux commerçants, qui semblent satisfaits des propositions faites. L'idée est de revoir la signalétique pour qu'elle soit esthétique, efficace, uniformisée et harmonisée.

- L'éclairage défectueux devant le café de la rue de Villacoublay : la réparation est prévue très bientôt, les services municipaux sont informés.

- Eviter les fermetures régulières de la médiathèque les samedis fériés : Stéphane Lambert explique qu'il y aura toujours des problèmes pour l'ouverture le dimanche et que les fermetures du samedi sont alignées sur les fériés ou congés des employés municipaux. Peut-être qu'une autre organisation sera prévue à l'ouverture de la nouvelle médiathèque prévue dans le quartier du mail, au cœur de ville.

- Le skate parc et ses nuisances sonores : Stéphane Lambert informe qu'il est prévu de le clôturer pour le fermer à certaines heures et de remplacer la structure bruyante (budgété en 2016).

- Le chantier de la crèche rue de Villacoublay : les barrières, qui étaient dangereuses, vont être remplacées très bientôt, car les travaux vont débuter. Il y a eu du retard pour cause d'instabilité du terrain. Ce sont des préfabriqués provisoires qui sont prévus.

- La sonnerie d'une cloche à certains horaires pour marquer l'esprit « village » : Stéphane Lambert n'a pas senti d'intérêt particulier pour cette question de la part de l'équipe municipale…

5°) Questions diverses.

- **Les nuisances de la A86** : le programme municipal prévoyait de mettre en place des dispositifs pour réduire les nuisances sonores, qui peuvent être très fortes.

  2 moyens existent pour cela :

  - limiter la vitesse de circulation sur cette portion d'autoroute à 90 km/h. Est-ce possible de le demander aux autorités compétentes ?

  - Installer des moyens de protection (talus, murs anti-bruit…). Que prévoit la municipalité ? Stéphane Lambert va se renseigner.

  Pour Guy Huguet, il est important de prévoir un moyen fonctionnel et beau par tronçons, quitte à ce que ce soit étalé dans le temps, mais d'éviter des petits bricolages peu efficaces.
  Laurent Renevier propose de mener cette action en concertation avec les quartiers Est, Mozart et du Mail, qui sont, eux aussi, concernés par cette problématique. Il se propose d'écrire aux présidents des autres conseils de quartier pour les inviter à une réunion commune sur ce sujet.

- **L'association Méli Mélo** va proposer un spectacle de théâtre à la résidence Madeleine Wagner le samedi 13 juin à 20h, ouvert aux Villageois, et le dimanche 14 juin après midi, plutôt pour les résidents. Ce spectacle est destiné aux adultes et adolescents. Une autre représentation est programmée salle Raimu le 19 juin.

La prochaine réunion est prévue le lundi 22 juin à 20h30 chez Véronique Davoult.

L'ordre du jour sera l'étude des problèmes de stationnement dans le quartier (interdiction, règlementation, marquage, ajout…).

L. Renevier

Laurent Renevier
Président